

Dijon, le 17 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'autisme reconnu Grande cause nationale 2012 : l'association Respir Bourgogne satisfaite mais vigilante

Le label « Grande cause nationale » vient d'être attribué à l'autisme par le Premier ministre (ce trouble envahissant du développement touche entre 350 000 et 600 000 personnes en France et 1 enfant sur 150*).

L'association Respir Bourgogne, qui œuvre depuis 2008 pour la reconnaissance de la cause des personnes autistes, est satisfaite de cette annonce. L'année 2012 devra permettre de mieux sensibiliser le grand public sur l'autisme.

Mais Respir Bourgogne - qui a développé un service d'accompagnement à domicile des personnes autistes - reste vigilante et lance aujourd'hui un appel aux acteurs politiques et sociaux de Côte-d'Or et de Bourgogne, pour construire ensemble une réponse adaptée à la prise en charge des personnes autistes, en proposant une alternative aux prises en charges actuelles.

Depuis 2008, l'association Respir Bourgogne a créé un service à la personne innovant, basé sur un accompagnement éducatif à domicile par des éducateurs spécialisés formés aux spécificités de l'autisme. A ce jour, 40 enfants et jeunes adultes autistes bourguignons sont accompagnés par l'association et bénéficient de méthodes éducatives comportementales innovantes encore trop peu rependues en France.

Grace à ces méthodes, les personnes vivant avec autisme apprennent à mieux comprendre leur environnement et à s'ouvrir sur le monde.

Aujourd'hui, le service à la personne proposé par l'association Respir Bourgogne est menacé faute de pérennité de son financement jusque là possible grâce au soutien de financeurs publics et privés locaux et à une subvention ponctuelle de l'Etat.

A propos de Respir Bourgogne : Relais-Education-Service-Prestation-Individualisé-Réseau

L'association a pour but d'accompagner des familles ayant en charge une personne atteinte d'autisme ou de troubles envahissants du développement (TED).

- Elle propose un soutien aux familles à leur domicile, auprès de leurs enfants par des éducateurs formés aux nouvelles stratégies éducatives dans la prise en charge de l'autisme.
- Elle oriente et aide les familles dans leurs démarches administratives, et souhaite développer des possibilités d'accueil de jour et temporaire en établissant des partenariats.
- Elle propose des actions de formation pour les aidants, les familles ainsi que des manifestations pour faire connaître l'autisme au grand-public
- L'association regroupe familles, professionnels du secteur sanitaire et social, amis et sympathisants.

* Voir le rapport d'évaluation du plan autisme 2008-2010 remis le 12 janvier 2012 par la sénatrice Valérie Letard et téléchargeable <http://www.solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/rapportmissionautisme.pdf>

